



Renvoyez ce document complété, daté et signé exclusivement par courrier postal à l'adresse indiquée cicontre

1. COORDONNÉES DU DÉCLARANT

1.3.

CONTACT

Téléphone:

Service public de Wallonie – Finances Direction de l'Etablissement de la fiscalité des véhicules Avenue Gouverneur Bovesse 29 5100 JAMBES

Taxes sur les véhicules non automatisés :

Déclaration à la taxe de circulation

Les véhicules dits non automatisés sont les autobus, autocars, camions et leurs remorques, tracteurs ou minitrailers et leurs semiremorques, tous les véhicules avec immatriculation belge spéciale (marchand, essai,...) ou avec une immatriculation étrangère. Le fait générateur de la taxe pour ces véhicules est l'usage effectif sur la voie publique et non l'inscription à la DIV (conformément aux articles 36ter et 36quater du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus).

Les remorques non inscrites à la DIV (MMA≤750 kg) en font aussi partie mais un formulaire spécifique existe pour la déclaration/révocation des petites remorques.

V4 – 16.05.22 Page **1** sur **4**

Adresse mail:

Code postal: Localité:......

2. LE VÉHICULE DÉCLARÉ				
2.1. NUMÉRO D'IMMATRICULATION				
Le numéro d'immatriculation du véhicule est :				
2.2. IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
Vous déclarez : une plaque normale, une plaque temporaire ou une plaque étrangère :				
Marque : Type :				
N° de châssis :				
Date de la 1 ^{ère} immatriculation : / /				
$\ \square$ une plaque marchand, une plaque essai ou une plaque professionnelle				
2.3. DATE (à remplir obligatoirement)				
Date de la mise en usage du véhicule : / /				
3. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA BASE D'IMPOSITION				
3.1. LE CODE DIV DU VÉHICULE				
Le code DIV du véhicule (la liste des Codes DIV est en page 4):				
3.2. UTILISATION DU VÉHICULE				
Vous déclarez : □ un camion, un tracteur ou un corbillard → remplissez le point 3.2.1				
☐ Une autobus ou un autocar → remplissez le point 3.2.2				
 □ Une voiture, une moto ou une remorque munie d'une plaque marchand, d'une plaque essai, d'une plaque professionnelle, d'une plaque temporaire ou d'une plaque étrangère → remplissez le point 3.2.3 				
3.2.1. Les camions, tracteurs et corbillard (à compléter par les entrepreneurs, transporteurs et marchands de camions)				
Vous déclarez : □ un camion □ un tracteur □ un corbillard				
→ Joindre une photocopie du certificat d'immatriculation, du rapport d'identification du véhicule et du rapport de visite du contrôle technique (uniquement si des modifications ont été apportées au véhicule).				
Masse Maximale Autorisée (M.M.A.):kg				
Nombre essieux véhicule tractant : \Box 1 \Box 2 \Box 3 \Box 4 \Box plus de 4				
Suspension pneumatique : Oui Non				
Norme Euro: 0 1 2 3 4 5 6				
Carburant : Essence Hydrogène Gasoil (diesel) Gasoil – Gaz naturel				
☐ Electricité ☐ Gaz naturel ☐ Bioéthanol ☐ L.P.G.				
□ Autre :				
Concernant la remorque ou le semi-remorque qui sera tracté par le véhicule déclaré (à remplir obligatoirement si la déclaration concerne un véhicule tractant)				
→ Choisissez la capacité maximale qui sera effectivement utilisée				
M.M.A remorque / semi-remorque : kg				
Nombre essieux remorque(s) : \Box 1 \Box 2 \Box 3 \Box 4 \Box plus de 4				

V4 – 16.05.22 Page **2** sur **4**

	2.2. Les autobus et autocars <i>(à compléter par les voyagistes, autocaristes, marchands d'autobus/autocars)</i>				
Vous déclare	z: 🗆 un autobus	□ un autoca	ar		
 → Joindre une photocopie : - du certificat d'immatriculation ; - de la fiche technique du véhicule sur laquelle figurent toutes les données « moteur » (nombre de cylindre, alésage, course) ainsi que son poids. 					
C.V. fiscaux :		Poids :	kg	Nombre de Cylindres	
Alésage :	mm	Course :	mm		
Carburant :	☐ Essence	☐ Hydrogène	☐ Gasoil (diesel)	☐ Gasoil – Gaz naturel	
	☐ Electricité	☐ Gaz naturel	☐ Bioéthanol	□ L.P.G.	
	☐ Autre :				
3.2.3. Une voiture, une moto ou une remorque munie d'une plaque belge spéciale (marchand, essai, temporaire, professionnelle) ou d'une plaque étrangère					
Vous déclare	ez: 🗆 une plaque r	marchand \Box	une plaque essai	☐ une plaque professionnelle	
	\square une plaque t	emporaire \Box	une plaque étrangère		
→ Joind	re une photocopie du c	ertificat d'immatricu	lation		
C.V. fiscaux (obligatoire)*: * Pour les plaques marchands, essais ou professionnelles, il s'agit de renseigner la puissance du véhicule le plus puissant qui sera équipé de la plaque. Si les CV fiscaux sont inconnus, la cylindrée la plus puissante peut être renseignée.					
Carburant :	☐ Essence	☐ Hydrogène	☐ Gasoil (diesel)	☐ Gasoil – Gaz naturel	
	☐ Electricité	☐ Gaz naturel	☐ Bioéthanol	□ L.P.G.	
	☐ Autre :				
Si le véhicule	e est une moto : Cylino	drée :			
Si le véhicule est une remorque : Masse Maximale Autorisée (M.M.A.) : kg					
4. RÉDUC	TION OU EXONÉRAT	ION			
Vous demandez une réduction ou une exonération pour le motif suivant : → Joindre tout document probant □ Véhicule affecté exclusivement à un service public					
□ Véhicule affecté exclusivement à des services de transport en commun de personne					
□ Véhicule utilisé exclusivement dans une exploitation agricole (y compris jeep)					
□ Véhicule utilisé dans le cadre d'un transport rémunéré de personnes (suppression du décime)					
☐ Véhicule affecté exclusivement à un usage portuaire (suppression du décime)					
☐ Véhicule muni d'une plaque essai ou d'une plaque professionnelle					
□ Autre :					
5. SIGNA	TURE				
Je déclare su	ır l'honneur que les ren	seignements mentio	nnés dans le présent do	ocument sont exacts et complets.	
Date : / / Signature :					
	, ,	••	J.g		

Vos données à caractère personnel sont traitées dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016. Elles sont uniquement utilisées pour l'établissement, la perception, le recouvrement, la contestation et le contrôle relatifs aux taxes wallonnes dans le respect du décret du 6 mai 1999. Pour de plus amples informations, référez-vous à la page vie privée de notre site web: www.finances.wallonie.be

V4 – 16.05.22 Page **3** sur **4**

Code DIV des véhicules :

Genre	Description	Genre	Description
AA	Berline	LS	Véhicule lent mixte
AB	Voiture à hayon arrière	LT	Camionnette lente
AC	Break	LV	Véhicule lent
AD	Coupé	M2	Motocyclette (old)
AE	Cabriolet	ML	Motoculteur
AF	Véhicule à usages multiples	MM	Moissonneuse (old)
AR	Remorque normale	MT	Matériel industriel
AZ	Ambulance (old)	OA	Semi-remorque lente
ВС	Autobus et Autocar	ОМ	Minibus
BF	Véhicule Service Incendie (old)	OR	Remorque outil
BP	Véhicule léger blindé (old)	OS	Semi-remorque normale < 4000
BR	Remorque pour bateaux	PA	Ancêtre
CL	Corbillard (old)	РО	Port
СО	Semi-remorque caravane	PR	Remorque pour planeurs
CR	Caravane	RL	Remorque lente
СТ	Camionnette (old)	SA	Autocaravane
CV	Camion (et véhicule incendie)	SB	Véhicule blindé
DT	Dépanneuse	SC	Ambulance
FA	Véhicule à usages multiples	SD	Corbillard
KG	Véhicule grue	SF	Véhicule spéciale
KM	Forains	SW	Voiture mixte (old)
L1	Cyclomoteur (A)	ТВ	Trolleybus
L2	Cyclomoteur (B)	TL	Tracteur agricole/Sylvicole
L3	Motocyclette	то	Train touristique
L4	Motocyclette avec Sidecar	TP	All types
L5	Tricycle à moteur	TR	Tracteur
L7	Quadricycle à moteur	ТТ	Véhicule lent (après transformation)
LA	Matériel Agricole	VC	Autocaravane
LC	Camion lent	VP	Voiture

V4 – 16.05.22 Page **4** sur **4**